

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

85164

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2801

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

S.Abdelkader Abdellah El Hachkar

Date de naissance :

01/01/1947

Adresse :

S.Abdelkader El Hachkar 28 Tom 68 n° 1
Casablanca

Tél. :

0661 93 35 20 Total des frais engagés : 1313,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13 SEP 2021	Chirurgien Urologue			Dr. Abdellatif mohamed
				Chirurgien Urologue
				Bd. Abdellatif mohamed - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIEERRAHA TAZI DRSS Djmaa-Casablanca Tél: 05 22 37 04 22 Té: TAZI DRSS Tél: 05 22 37 04 22	10/09/21	1000 980 253,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

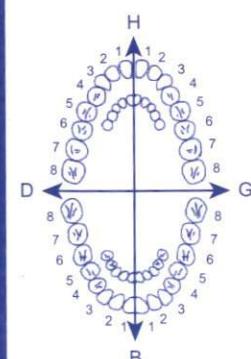
DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur EL MRINI M

الدكتور المريني محمد

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie

أستاذ في جراحة الكلى والمسالك البولية

عضو الجمعية العالمية لجراحة

الكلى والمسالك البولية

PHARMACIE
ERRAHA
TAZIDRISS
Cité Djemaa Casablanca
Tél : 0522.37.04.14
Casablanca, le 13 SEP 2024

Casablanca, le

13 SEP 2024

n Samer

Ahmed Gammal

180,00

FEPUR (60.000 x 3)

73,50

FORMA

Truit d'eau bleue
d'eau bleue

253,50

Professeur El Mrini Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. abdelmoumen - Casablanca
Tél : 0522.37.04.14

PHARMACIE ERRAHA
TAZIDRISS
Cité Djemaa Casablanca
Tél : 0522.37.04.14

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

maphar 

Z. Zentra. Aïn Séca. Casablanca. Maroc

FORLAX 10G SAC B20

P.P.V. : 73,50 DH



6118001181193

LOT : U0114
Exp : 12/2022



AKDITAL

Clinique Jerrada Oasis

PHARMACIE ERRAHA
TAZI DRISS
Cité Djmâa-Casablanca
Tél: 05 22 31 04 42

12 9 21
Casablanca, le.....

M. SADEK ABDELKADER

Né le : 01/01/1947



CJ021I07070950

1700,-

ØFREN 200

4780

DAREN

14 x 24 x 8

2880

VITAMIN 1

14 x 31

102,40

BUREAU 9 ml

00000

ORTHO

14 l.

52,80

ORTHO 20g

660,00

LIVENOK on NOVEX 1kg

113, Boulevard Abderrahim Bouabid (Ex-Jerrada), Oasis, Casablanca

Tél. : 05 22 23 81 81 - 05 22 23 84 52/53/54 - Fax : 05 22 23 81 82

E-mail : direction@cliniquejerrada.ma

Site web : www.cliniquejerrada.ma

PHARMACIE ERRAHA
TAZI DRISS
Cité Djmâa-Casablanca
Tél: 05 22 31 04 42

Professeur EL MIRNI Moham
Chirurgien Urologue
76 Bd Abdellatif Moumen Casablanca
Tél: 05 22 25 33 36 Fax 05 22 25 33

PPV

LOT

PER

728,80

132,00

LOT 211154 03
EXP 04 2023
PPV 132,00 DH

LOT 211071 1
EXP 04 23
PPV 170,00 DH

LOT 201565
EXP 05/2023
PPV 52,80 DH

PPV:
EXP:
Lot N°:

LOT 20010
PER 11/23
PPV 100DH 40

→ 47,80

132,00

LOT 211154 03
EXP 04 2023
PPV 132,00 DH

→ 100,40